

## AUTOUR DU MATERNE DE JEAN D'OUTREMEUSE (*Myreur*, I, p. 451-535 *passim*)

par

**Jacques Poucet**

Membre de l'Académie royale de Belgique  
Professeur émérite de l'Université de Louvain

---

[Introduction](#) - [Chap. 1](#) - [Chap. 2](#) - [Chap. 3](#) - [Chap. 4](#) - [Chap. 5](#) - [Chap. 6](#) - [Chap. 7](#) - [Chap. 8](#) - [Conclusions](#)

[Bibliographie](#) - [Table des Matières](#) - [Myreur \(Tome I\)](#) - [Myreur \(Trio\)](#)

---

### CHAPITRE V

#### COMMENTAIRE DE JEAN D'OUTREMEUSE

##### IV. L'ACCESSION DE MATERNE AU TRÔNE ÉPISCOPAL DE TRÈVES, DE COLOGNE ET DE TONGRES

Introduction – [A. Trèves](#) – [1.](#) Le point de vue de Jean d'Outremeuse – [2.](#) Le point de vue de la tradition primitive – [3.](#) L'anecdote du ms. BR 3155 de Bruxelles (*codex signatus* 2493-98) – [B. Cologne](#) – [1.](#) Le point de vue du *Myreur des Histors* – [2.](#) Le point de vue de la *Geste de Liège* – [3.](#) Gilles d'Orval et la *Gesta Episcoporum Leodiensium* – [4.](#) La digression pseudo-étymologique sur Cologne et d'autres villes – [C. Maastricht](#) – [D. Tongres](#) – [1.](#) La conversion du roi Trécanus – [2.](#) Les chiffres des conversions à Tongres (*Myreur*, I, p. 510) – [3.](#) Les conséquences politiques : le roi donne sa ville à Materne – [4.](#) Materne, annonciateur des princes-évêques de Liège ? – [5.](#) Le précédent de Constantin – [6.](#) Le roi de Tongres avait offert aussi son trésor à Materne – [E. Materne, trois fois évêque](#) – [1.](#) Materne célèbre l'office le même jour dans ses trois évêchés – [2.](#) Les fondations d'églises

#### Introduction

Cette section du commentaire étudiera la vision que se fait Jean d'Outremeuse de l'accession de Materne aux trois sièges épiscopaux (Trèves, Cologne et Tongres). Le chroniqueur présente les choses en résumé et sans beaucoup d'ordre, non seulement parce que les impératifs annalistiques l'obligent à morceler le récit des événements mais aussi parce que son goût pour les étymologies l'entraîne dans des digressions parfois assez complexes.

\*

Aussi, avant d'entrer dans le sujet, il peut être utile de rappeler brièvement les résultats de notre étude sur l'évolution de la tradition sur Materne et ses deux compagnons, telle qu'elle apparaît dans l'hagiographie antérieure à Jean d'Outremeuse. Elle nous avait permis de dégager une histoire comportant quatre étapes.

À l'origine, dans la *Vita Eucharii, Valerii et Materni*, le trio de missionnaires envoyé par Pierre s'occupe exclusivement de Trèves. Puis, seconde étape, avec l'Hériger de la *Gesta episcoporum Leodiensium*, l'intérêt du groupe pour Cologne et Tongres commence à se dessiner au point que selon une formulation, encore un peu hésitante il est vrai, de l'abbé de Lobbes, Euchaire, Valère et Materne dirigent successivement les trois cités. Dans une troisième étape, explicite déjà dans la *Gesta Treverorum*, c'est seulement après la mort de Valère à Trèves, que Materne, son successeur, convertit Cologne, puis Tongres, devenant finalement « un triple évêque ».

La quatrième et dernière étape marque ce que nous pourrions appeler l'« explosion » de Materne. La tradition ne s'intéresse pratiquement plus qu'à lui : elle multiplie ses réalisations et se concentre essentiellement sur son rôle d'évêque de Tongres, ce qui ne signifie toutefois pas qu'elle perd totalement de vue Trèves, terme de la mission imposée par l'apôtre Pierre. C'est à Trèves que Materne sera ramené après sa mort et enterré, près d'Euchaire et de Valère.

Notre plan comprend cinq volets : un pour chacune des villes (Trèves, Cologne, Maastricht, Tongres) examinées indépendamment, et un cinquième pour le « triple pontificat de Materne ».

## A. Trèves

### 1. Le point de vue de Jean d'Outremeuse

L'accession de Materne au trône épiscopal de Trèves ne suscite guère l'intérêt de Jean. Nous avons présenté précédemment ([Ch. 4](#), p. 11-13) les textes qui en parlent.

Dans sa notice sur l'année 97, en I, p. 498, notre chroniqueur se bornait à signaler que Materne était évêque de Trèves depuis sept ans et qu'il avait succédé à Valère, mort en 90. Dans ce passage, il s'intéressait surtout à des problèmes chronologiques complexes liés à des prolongations de vie accordées par Dieu à Materne, sans donner de détails ni sur la « passation de pouvoir » proprement dite, ni sur les débuts du règne du nouvel évêque. Voici le texte :

[I, p. 498] À cette époque [an 97], saint Materne était évêque de Trèves, car saint Valère était mort en l'an 90, fin janvier, le 17, selon nos propres calculs : sept ans déjà étaient passés depuis son décès et la désignation de saint Materne comme évêque.

La suite de la notice restait dans le domaine des généralités, sans fournir la moindre information concrète :

**[I, p. 499]** [*Saint Materne convertit une multitude de gens*] Quand saint Materne fut évêque, il prêcha avec ardeur la foi en Jésus-Christ, et à lui seul il fit beaucoup plus pendant ce temps qu'ils n'avaient fait à eux trois précédemment, comme vous l'apprendrez ci-après.

Et finalement, un peu plus loin, après une assez longue interruption traitant de l'histoire romaine et des affaires de l'église, on rencontre, coincée entre une notice sur Trajan et une autre sur saint Jean l'Évangéliste, une très brève information qui concerne Trèves et Materne :

**[I, p. 500]** [*An 101 - Saint Materne*] En avril de l'an 101, Materne, évêque de Trèves, fonda dans cette ville une église en l'honneur de l'apôtre saint Pierre.

C'est là un bilan bien maigre pour un évêque en poste à Trèves depuis plus de dix ans et qui, si l'on se rapporte au *Myreur*, I, p. 499 (cité plus haut), avait tellement de choses à son actif. En fait, le lecteur s'apercevra très vite que les importantes réalisations ainsi annoncées ne concernent pas Trèves<sup>1</sup>.

## 2. Le point de vue de la tradition primitive

Ce désintérêt de Jean pour les réalisations épiscopales de Materne à Trèves n'a rien de suprenant. Le chroniqueur connaissait bien la tradition ancienne, représentée par la *Vita Eucharitii* primitive et par Hériger, mais, sur l'œuvre de Materne en tant qu'évêque de Trèves, cette tradition n'avancait que des banalités et des généralités.

Nous avons déjà abordé cette question dans notre étude sur l'évolution de la tradition de Materne et de ses deux compagnons, telle qu'elle apparaît dans l'hagiographie antérieure à Jean (cfr *supra*, [Ch. 1](#), p. 13-15). Pour le prouver, nous retranscrivons alors la vision qu'Hériger<sup>2</sup>, écrivant vers 1000, donnait de l'épiscopat de Materne à Trèves. Nous reprendrons ci-dessous ce texte d'Hériger ainsi que le commentaire que nous donnions :

**[Hériger, ch. 13]** [*Le bienheureux Materne fut évêque autant d'années qu'il resta de jours dans son tombeau*]. Ensuite [= après le décès de Valère] le bienheureux Materne, revêtu de la charge épiscopale, se mit avec fermeté à prêcher à travers les cités et les régions la véritable foi qui est dans le Christ, à pousser tous les habitants sur la voie du salut par ses exhortations assidues, à s'illustrer en long et en large par ses grandes vertus et ses miracles. Il s'appliquait à assurer avec régularité le ministère qui lui avait été imposé, et il le faisait avec d'autant plus de zèle que la foule des fidèles s'accroissait quotidiennement.

Cet homme en effet, bien qu'il fût d'une grande autorité et d'une grande sagesse, ne fit jamais rien comme s'il disposait librement d'un pouvoir total, mais il agit en tout avec humilité et se montra toujours, avec le zèle d'un amour sacré, très proche de ses ouailles. Dans tout ce qu'il faisait avec honneur, ce n'est pas sa propre gloire qu'il cherchait mais celle du Christ. Et lui, qui se montrait d'une grande douceur dans l'exercice de toutes les autres

<sup>1</sup> On les rencontrera plus loin dans le *Myreur*, I, aux p. 509-512 et surtout aux p. 523-535.

<sup>2</sup> Elle ne faisait que développer quelque peu celle de la *Vita Eucharitii*, 22.

saintes vertus et consolait les affligés, nourrit les indigents avec ce qu'il possédait, vêtit ceux qui étaient nus, racheta les captifs, accueillit les pèlerins, montra avec miséricorde la route du salut à ceux qui erraient, promit avec clémence aux désespérés l'espoir d'obtenir le pardon, poussa sur la voie des commandements de Dieu ceux qui couraient vers les croyances d'avant, réconforta en les exhortant ceux qui s'attardaient sur cette voie et, tantôt par son enseignement, tantôt par ses encouragements, tantôt en s'exposant aux dangers, il fut sans cesse pour tous une pieuse consolation. Ainsi, soutenu par l'ardeur d'accomplir toutes ces bonnes œuvres et d'autres du même ordre, il parvint à une vieillesse sainte et louable et, de même qu'il resta quarante jours dans son tombeau, il passa autant d'années dans le ministère sacerdotal.

« Être humble », « proche de ses ouailles », « rechercher non sa propre gloire, mais celle du Christ », « consoler les affligés », « nourrir ceux qui ont faim », « vêtir ceux qui sont nus », « racheter les captifs », « accueillir les pèlerins », « pousser vers les commandements de Dieu », « exhorter, enseigner, prêcher, encourager, etc. » Ce qu'Hériger donne à lire à son lecteur, c'est en quelque sorte l'image – théorique – d'un évêque exemplaire. On a beau chercher, on ne trouve dans ce récit aucune anecdote, aucun détail concret, pas une seule fondation d'église, pas le moindre petit miracle. On pourrait d'ailleurs dire la même chose de la présentation qu'Hériger fait de Valère.

Quelle différence avec l'épiscopat d'Euchaire ! Dans la tradition primitive, par rapport au premier évêque, Materne – comme Valère d'ailleurs – fait bien pâle figure. Qu'il s'agisse de leur caractère ou de leurs oeuvres, Hériger ne livre sur eux que des généralités, toutes très positives bien sûr. Sur ces points, Hériger reste fidèle à la *Vita Eucharis* son modèle.

Et pourtant, il existe dans la littérature hagiographique sur l'épiscopat de Materne à Trèves une anecdote miraculeuse qui aurait pu intéresser Jean d'Outremeuse. À supposer bien sûr qu'il l'ait rencontrée dans sa documentation, ce qui ne semble pas avoir été le cas.

### 3. L'anecdote du ms. BR 3155 de Bruxelles (*codex signatus* 2493-98)

Il s'agit d'une anecdote qui figure dans un manuscrit de la Bibliothèque Royale de Bruxelles, le ms. BR 3155 (*Codex signatus* n° 2493-98)<sup>3</sup>, plus précisément dans le dernier des treize récits qu'il contient (fol. 184<sup>r</sup>-192<sup>r</sup>) et qui est une *Vita Eucharis, Valerii et Materni*. Nous l'appellerons *Vita Eucharis II*, pour la distinguer de la *Vita Eucharis* primitive des environs de 900, sur laquelle elle se base clairement. En général, cette *Vita Eucharis II* résume la *Vita Eucharis I*, mais elle en transforme parfois certaines sections. C'est notamment le cas de l'épiscopat de Materne à Trèves.

Voici une traduction française du passage qui nous retient :

**[*Vita Eucharis II* = ms. BR 3155] 1.** La charge pontificale qu'il a ainsi reçue [à Trèves], le très bienheureux Materne l'assuma en se donnant beaucoup de peine. Jour et nuit, il s'employait au service divin bien au-delà de ses forces physiques et mentales. Il consacrait une infime partie de la nuit au sommeil ; le reste du temps, il le passait en veilles, en prières et en pleurs. Durant la journée, il se sustentait avec si peu de nourriture que ce qu'il absorbait

<sup>3</sup> Il est présenté dans le *Catalogus codicum hagiographicorum bibliothecae regiae Bruxellensis*, édité par la Société des Bollandistes, T. 1, Bruxelles, 1886, p. 337-342 (Subsidia hagiographica, 1). Accessible [sur la Toile](#). – Il s'agit en fait d'un recueil, rédigé au XVe siècle, de treize récits différents, dont il n'est pas toujours facile de retrouver la source exacte et la date précise de composition. Il en a déjà été question *supra*, [Ch. 1](#), p. 19-20.

ressemblait plus à un jeûne qu'à un repas. Il ignorait même le goût de ce qu'il mangeait : en effet, son âme, ses forces et ses sens étaient tellement en contemplation qu'il ne sentait pas ce qu'il mangeait.

Son enseignement était sage et suffisait à combattre toute erreur liée à une dépravation hérétique. Son discours très doux et son éloquence empreinte d'amour ne suscitaient pas l'indignation, mais l'attention, la docilité et la bienveillance. Sa sainteté et ses mœurs étaient telles qu'on pouvait croire qu'un ange parlait, vivait, agissait et habitait dans son corps. C'est pourquoi par ses prédications et ses nombreux miracles, il extirpa lui-même tout germe de l'ancienne superstition qui, à son époque, survivait encore dans la cité des Trévires.

2. À un certain moment toutefois, tandis qu'il présentait avec beaucoup de fermeté la parole de Dieu devant les prêtres d'un temple païen et que ceux-ci, en présence du peuple, n'avaient rien à lui répondre, certains d'entre eux, partisans de l'erreur, se mirent à porter leurs mains impies sur le saint homme de Dieu, à l'entraîner et à le frapper à mort. C'est alors qu'un infirme, sorti de la foule, s'écria : *Materne, serviteur de Dieu, demande à ton Dieu de me guérir*. Et lui alors de dire : *Que mon Dieu te sauve et te guérisse*. L'infirmes, aussitôt guéri et redressé, commença à bénir Jésus-Christ, à faire valoir la sainteté de l'évêque et à désapprouver la dureté du peuple infidèle. Devant ce miracle, nombre de gens se convertirent. Le saint homme du Seigneur fut ainsi délivré de la mort, et eux de la damnation et de la mort éternelle.

3. Le bienheureux pontife Materne commença à prêcher à travers les cités et les régions la véritable foi qui se trouve dans le Christ et, par des exhortations assidues, il se mit à pousser tous les habitants sur la voie du salut, à pratiquer chaque jour de plus grandes vertus et à s'illustrer partout par des miracles. Il avait constaté que plus il s'appliquait à s'acquitter selon les règles du ministère dont il avait été chargé, plus la foule des fidèles s'accroissait chaque jour (p. 339-340)<sup>4</sup>.

Dans ce passage qui traite indiscutablement de l'épiscopat de Materne à Trèves, le premier et le dernier paragraphe – avec toutefois des différences qui mériteraient peut-être d'être développées – restent dans l'optique assez abstraite et générale des descriptions primitives de la *Vita Eucharitii* I et d'Hériger. Mais le deuxième paragraphe nous semble particulièrement intéressant. Il contient en effet, à propos de Materne évêque de Trèves, une anecdote que nous n'avons pas rencontrée auparavant : l'intervention d'un infirme qui sort de la foule au moment où les prêtres païens s'en prennent à Materne et veulent le mettre à mort.

C'est l'occasion d'un miracle. À l'infirmes qui l'interpelle : « *Materne, serviteur de Dieu, demande à ton Dieu de me guérir* », Materne répond : « *Que mon Dieu te sauve et te guérisse* ». Aussitôt guéri, l'infirmes « commença à bénir Jésus-Christ, à faire valoir la sainteté de l'évêque et à désapprouver la dureté du peuple infidèle ». Cet événement amène la conversion des gens de Trèves.

Comme on ignore la date exacte d'élaboration de ce texte du *codex* hagiographique, on ne sait donc pas si Jean pouvait en avoir eu connaissance. Ce texte véhicule en tout cas l'idée d'une opposition violente rencontrée à Trèves par la mission envoyée de Rome.

\*

Pour l'apprécier à sa juste valeur, il faut rappeler que dans la tradition primitive, celle de la *Vita Eucharitii* et d'Hériger<sup>5</sup>, les débuts de l'évangélisation à Trèves furent très difficiles. À leur arrivée à Trèves en effet, les trois missionnaires, très durement accueillis par la population et les prêtres,

<sup>4</sup> Nous retrouverons la suite *infra*, p. 18, dans le développement consacré au triple pontificat de Materne.

<sup>5</sup> Cfr *supra*, [Ch. 4](#), p. 2-3.

n'eurent la vie sauve que grâce au miracle de « la pétrification des opposants ». Ce motif comme tel disparut ensuite de la tradition.

Il n'est pas interdit de se demander si le présent épisode, celui de Materne en danger de mort lors de son arrivée à Trèves et sauvé par une guérison miraculeuse, ne constituerait pas une sorte de substitut<sup>6</sup> du récit, livré par la tradition primitive, du danger mortel couru par les trois missionnaires à leur arrivée à Trèves et de leur sauvetage par le miracle de la « pétrification des opposants ».

Un autre élément devrait toutefois intervenir dans la discussion. La tradition la plus ancienne, ici celle de la *Vita Eucharitii* primitive uniquement, attribue aussi à Euchaire la guérison d'un infirme (un paralytique), qui n'a pas été reprise dans la suite. Le présent récit ne conserverait-il pas une trace évanescence de ce motif très ancien, disparu dans l'évolution de la tradition et qui, par ailleurs, concernait Euchaire et non Materne.

Le problème, répétons-le, est qu'il est difficile de dater les adaptations du manuscrit de Bruxelles et que Jean de toute manière n'a pas enregistré l'anecdote. Nous tenions cependant, pour être complet, à signaler dans notre commentaire que la tradition, à un certain moment de son évolution, enregistrerait un miracle strictement lié à l'épiscopat de Materne à Trèves et qui avait sauvé le saint d'une mort quasi certaine. Ce miracle, dans la forme en tout cas que lui donnait le manuscrit 3155, n'est présent ni dans la *Vita Eucharitii I*, ni chez Hériger, ni chez Jean, ni ailleurs.

## B. Cologne

Mais laissons Trèves pour analyser le cas de Cologne. On verra d'abord la position de Jean dans le *Myreur* et dans la *Geste de Liège*, puis celle de Gilles d'Orval dans la *Gesta Episcoporum Leodiensium*. On examinera ensuite la digression pseudo-étymologique que le chroniqueur liégeois consacre à Cologne et à d'autres villes.

### 1. Le point de vue du *Myreur des Histors*

Le *Myreur* ne revient à Materne qu'après une nouvelle interruption beaucoup plus longue que la précédente (huit pages !). Le lecteur doit en effet survoler, dans le plus grand désordre, toute une série d'événements localisés dans divers endroits, avant de retrouver, à la page 508 et pour l'année 109 de l'incarnation, Materne, Trèves et Cologne, et apprendre, presque incidemment, que Materne,

---

<sup>6</sup> Substitut, ou transformation, ou prolongement, ou correction. Dans le ms. BR 3155, l'épisode est rattaché au seul Materne alors que, dans la tradition primitive, c'est le trio tout entier qui est visé, trio dont le personnage central est Euchaire.

nouvel évêque de Trèves depuis la mort de Valère, avait étendu son travail d'évangélisation à la région de Cologne mais que cela ne s'était pas fait sans mal :

[I, p. 508] [*Saint Materne, évêque de Trèves et de Cologne*] À cette époque [vers 109], saint Materne régnait sur la cité de Trèves, dont il était évêque, et aussi sur Cologne, dont il était également l'évêque. En effet, il avait converti cette cité un an plus tôt, mais [p. 509] elle s'était détournée de la foi. Saint Materne revint alors à Cologne, qu'on appelait à ce moment-là Agrippine.

Puis, après un intermède pseudo-étymologique sur les noms de Cologne et de Toul qui sera examiné plus loin dans le présent chapitre (p. 9-11), Jean revient aux événements de Cologne.

[I, p. 509] [*Les miracles de saint Materne convertissent Cologne et Tongres*] Saint Materne se rendit donc à Cologne, comme nous l'avons dit plus haut (I, p. 508), et fit devant le peuple beaucoup de belles prédications. Par son intermédiaire, Dieu accomplit de nombreux miracles, comme ressusciter des morts, rendre la vue à des aveugles, redresser les boiteux et les bossus, guérir les lépreux. Quand le comte Hilaire de Cologne, la comtesse et tout le peuple virent cela, ils devinrent croyants et demandèrent le baptême. Alors saint Materne les baptisa tous. Le comte le fit évêque de Cologne, dont il resta comte temporel. Ensuite, saint Materne commença à prêcher dans le pays autour de Cologne ; il convertit tous les châteaux et les villes, jusqu'à Tongres, la noble cité.

La première citation livre en vrac beaucoup d'informations : (a) en 109 Materne, déjà évêque de Trèves, est également évêque de Cologne, (b) cette ville avait été convertie un an plus tôt, (c) elle s'était détournée de la vraie foi, (d) Materne était revenu la remettre dans le droit chemin, et (e) Cologne s'appelait alors Agrippine.

La seconde citation, un peu moins dense, ne concerne que la seconde mission de Materne à Cologne : elle évoque les prédications et les miracles, la conversion des souverains et du peuple, ainsi que les décisions prises par le comte de Cologne : il fait Materne évêque de Cologne, conservant pour lui le pouvoir temporel. La notice se termine par l'évocation de l'évangélisation réussie des alentours de Cologne « jusqu'à Tongres ».

## 2. Le point de vue de la *Geste de Liège*

Si les pages précédentes du *Myreur* n'avaient évoqué nulle part ni la conversion de Cologne, ni la nomination de Materne comme évêque de la ville, ni le retour de Cologne au paganisme, la *Geste de Liège* (v. 2966-2970) avait signalé une première tentative infructueuse de Materne en direction de Cologne : [Materne] *à Colongne volt traire / Sor l'an LXXXXIX ; mais tost en fist repaire, / Car trop les trovat feils* (v. 2968b-2970a). Dans la *Geste* (v. 2971), il recommencera dix ans plus tard, en 109 (*Droit sor l'an cent et IX*).

Le *Myreur* ne reprend donc pas exactement les dates de la *Geste*, mais ce que nous retenons, c'est que le chroniqueur, au moment où il écrivait le poème, avait déjà à l'esprit des données concrètes sur la conversion de Cologne et sur les deux opérations de Materne qui l'avaient permise.

La *Geste* fournissait aussi d'autres éléments précis sur la conversion de Cologne, placée en 109, dix ans donc après la première, ainsi que sur les décisions politiques qui avaient été prises :

- 2971    Droit sor l'an cent et IX, tant monstat d'exemplaire  
           Qu'à tot le peule fist notre sainte loy plaire.  
           Là se fist baptisire li boin conte Helaire,  
           La contesse sa damme qui fut nommée Claire,  
 2975    Et li peule apres ; puis ont fait sens defaire (= sans manquer)  
           Evesque sains Materne ; or en olt une paire,  
           Car il fut doble evesque, sens rins à Deu meffaire.  
           De Trieve et de Colongne fut maistre columpnaire (= principal),  
           Voirs esperitueis, n'y at altre salaire ;  
 2980    Ly conte demorat temporeis sens extraire (= sans débat).

\*

Les deux récits de Jean, celui de la *Geste de Liège* (v. 2969-2982) aussi bien que celui du *Myreur* (I, p. 509), sont très proches. Ils renferment les mêmes « banalités », que sont les prédications, les conversions, les miracles ; ils signalent le baptême du comte (nommé Hilaire des deux côtés) et celui de la comtesse (restée anonyme dans le *Myreur*, appelée Claire dans la *Geste*) ; ils présentent surtout les mêmes dispositions politiques importantes : Materne est fait évêque de Cologne et devient donc deux fois évêque (Trèves et Cologne).

Deux éléments toutefois dans le *Myreur* sont nouveaux et ne manquent pas d'intérêt. C'est d'une part la formule de I, 509, qui fait songer à l'époque de la « Querelle des Investitures » : « *le comte fait Materne évêque de Cologne* » ; c'est d'autre part l'idée d'un pouvoir qui présente deux faces et qui peut se partager : le « temporel » et le « spirituel » « *Hilaire fait Materne évêque de Cologne et reste comte temporel* ». Ainsi donc, dans la ville de Cologne convertie par Materne, l'autorité est partagée, le spirituel allant à l'évêque, le temporel restant au comte.

\*

Manifestement, comme le montrent le *Myreur* et la *Geste*, Jean disposait d'informations assez précises sur les rapports de Materne avec Cologne. Y a-t-il, dans la tradition antérieure, des textes dont il aurait pu s'inspirer ?

### 3. Gilles d'Orval et la *Gesta Episcoporum Leodiensium*

Le lecteur qui a suivi notre analyse de l'évolution de la tradition antérieure à Jean d'Outre-neuse sait, en ce qui concerne les réalisations apostoliques de Materne, que l'hagiographe de la *Vita Eucharitii* et Hériger ne proposaient rien de concret mais que la situation n'était plus la même, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, lorsque Gilles d'Orval, continuant la rédaction de la *Geste des évêques de Liège*, avait complété le texte d'Hériger.

Parmi ces additions de Gilles figuraient notamment les paragraphes que nous retranscrivons ici :



**[Gilles d’Orval, ch. 13 ]** Après avoir descendu la Moselle et le Rhin en longeant les rives, avoir prêché dans les places fortes et les châteaux, et converti partout les chefs des villes et des villages, notamment le seigneur de Bonn, le bienheureux Materne, troisième évêque de la ville de Trèves, arriva à Cologne.

Là, par sa prédication il fit disparaître le culte de Mars à la porte jouxtant le Capitole et celui de divers autres dieux vénérés dans les temples de la cité. Près de l’antique sommet, il édifia ensuite, outre plusieurs oratoires dédiés à des saints, deux églises principales, la première en l’honneur de Notre-Seigneur, appelée maintenant Sainte-Cécile, la seconde en l’honneur du bienheureux Pierre, dite maintenant Saint-Victor. [...] Il fonda dans le diocèse de Cologne de nombreuses églises dédiées à divers saints, après avoir détruit les temples de l’idolâtrie. Il convertit aussi beaucoup de notables à la foi dans le Christ par des prodiges et des miracles. (Gilles d’Orval, éd. J. Heller, 1880, p. 16)<sup>7</sup>

Ce texte donne l’impression d’être un résumé plus qu’un récit circonstancié, mais il montre qu’à partir de Gilles d’Orval, la *Geste des évêques de Liège* s’était intéressée au rôle joué par Materne à Cologne et que la tradition envisageait désormais la conversion complète de cette ville, puisqu’il y était question de la destruction des temples païens et de la fondation d’églises.

Cela dit, Gilles représente-il une source d’inspiration pour Jean ? Que peut-on retirer de la comparaison de son texte avec ceux du chroniqueur liégeois (*Geste et Myreur*) ?

Alors que Gilles retrace avec soin l’itinéraire suivi par le saint de Trèves à Cologne en fournissant quelques détails sur les réalisations accomplies en cours de route, Jean ne dit rien de la progression de Materne sur le terrain<sup>8</sup>.

À propos de Cologne, Jean ne fait pas état, comme Gilles, de la destruction de temples païens, apparemment assez nombreux (« Mars et les autres dieux »), ni de la construction de « plusieurs oratoires dédiées à divers saints ». En ce qui concerne les églises, la correspondance entre les deux auteurs est d’ailleurs très partielle. Gilles évoque dans le même passage « les deux principales, la première en l’honneur de Notre-Seigneur, appelée maintenant Sainte-Cécile, et la seconde en l’honneur du bienheureux Pierre, dite maintenant Saint-Victor ». Pour sa part, le chroniqueur liégeois signale la fondation des églises en deux endroits différents du *Myreur*. D’abord dans la section consacrée à Cologne (I, p. 511) :

**[I, p. 511]** Le roi Pierre, dès le mois de juin, commença à construire [à Cologne] une très belle église en l’honneur de saint Pierre, son parrain ; elle fut achevée en l’an 114. Saint Materne en construisit aussitôt une autre, en l’honneur de ses prédécesseurs, saint Euchaire et saint Valère, près du Marché, au lieu-dit « Sur le haut ». [...]

ensuite, plus loin, en I, p. 523, dans un autre contexte, et à une autre date :

<sup>7</sup> La suite du texte de Gilles traitera du passage de Materne par Maastricht, puis décrira l’arrivée et les premières réalisations du saint à Tongres. On y reviendra *infra*, dans le présent chapitre, p. 12-13. – Les additions de Gilles à la *Gesta episcoporum Leodiensium* avaient déjà été rencontrées *supra*, [Ch. 1](#), p. 21-23.

<sup>8</sup> Concernant ce déplacement, Hériger n’avait écrit dans son chapitre 13 que des généralités et l’anonyme de la *Geste des Trévires* (ch. 15, p. 147, l. 25) en disait moins encore (un simple : *Hinc Tungrenses et Colonienses ad fidem Christi convertit*).

[I, p. 523] Cette année-là [118], saint Materne, premier évêque de Cologne et de Tongres, et troisième évêque de Trèves, fonda deux églises dans la ville de **Cologne** : l'une en l'honneur de saint Pierre, qui est aujourd'hui celle de Saint-Victor, et l'autre en l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie, appelée maintenant l'église de Sainte-Cécile. [...]

Gilles ne mentionne que la seconde série de fondations, avec un ordre de présentation inversé et l'ajout de la Vierge Marie ; ces deux différences laisseraient penser qu'il n'est pas la source directe de Jean.

Mais ce n'est pas tout. Le complément apporté par Gilles à la *Geste des évêques de Liège* ne contient aucune perspective politique, ni nomination de Materne comme évêque, ni partage de l'autorité. Bref, on peut difficilement penser que ce complément de Gilles d'Orval a réellement influencé Jean d'Outremeuse.

Mais restons à Cologne et revenons un peu en arrière pour examiner ce que nous pourrions appeler la digression pseudo-étymologique de *Myreur*, I, p. 509.

#### 4. La digression pseudo-étymologique sur Cologne et d'autres villes

Lorsque, tout au début de I, 509, le chroniqueur liégeois signalait la seconde tentative d'évangélisation de Cologne, immédiatement après avoir écrit : « Saint Materne revint alors à Cologne, qu'on appelait à ce moment-là Agrippine », il avait suspendu son récit pour introduire une digression, sous forme de considérations étymologiques, ou mieux pseudo-étymologiques, sur Cologne, puis, dans la foulée, sur deux autres villes. En voici le texte :

[I, p. 509] [En 109] saint Materne retourna alors à Cologne, qu'on appelait à ce moment-là Agrippine.

[*Pourquoi Cologne portait le nom Agrippine*] Voici pourquoi. Quand le roi Colongus de Tongres la reconstruisit, il l'appela Cologne, d'après son nom, comme je l'ai dit (cfr I, p. 450). Mais, longtemps après la fondation de Trèves, il y eut un roi de Trèves, nommé Agrippinus ; et avant lui, un autre appelé Magontinus. Ces deux rois édifièrent, en leur temps, l'un la cité de Magonche, qu'on appelle Mayence, et l'autre la cité d'Agrippine, que nous nommons Cologne.

[*Les cités de Metz et Toul*] Arriva aussi à cette époque-là un roi d'Albe, nommé Metius Suffitius [Mettius Fufétius], qui fonda la cité de Metz en Lorraine. Et par la suite, Tullius [Tullus Hostilius], le roi des Romains, fonda une cité à quinze lieues de Metz, qu'il appela Toul.

Cette digression n'a pas de rapport direct avec Materne et si nous avons tenu de la commenter, c'est pour deux raisons.

La première est pour souligner le goût prononcé du chroniqueur pour les étymologies. Avec sa passion pour la chronologie, c'est une autre de ses manies. On ne sera donc pas surpris de retrouver ici à propos de Cologne des informations qu'il avait déjà en partie fournies plus haut dans le *Myreur* (I, p. 450). D'après ce texte de I, p. 450, cité ici en note<sup>9</sup>, avant de prendre sous Claude en l'an 51 de

<sup>9</sup> Cfr *Myreur*, I, p. 450 : « En l'an 51, Colongus [neuvième roi de Tongres] fit complètement entourer de murailles la cité de Cologne, nommée alors Agrippina en Germanie, et l'appela Cologne, d'après son nom à lui. Vous devez savoir que Cologne et le pays alentour appartenait à Tongres ». Jean situe donc cet événement sous Claude.

l'incarnation le nom du neuvième roi de Tongres (Colongus), la ville s'appelait Agrippine en Germanie. À cet endroit, Jean ne disait rien de plus.

Avec le passage de I, p. 509, examiné ici, Jean apporte une précision supplémentaire, en fournissant l'origine du nom d'Agrippine. Pour cela, il remonte à l'histoire de Trèves et de ses rois. L'un d'eux se serait appelé Agrippinus : c'est lui qui aurait donné son nom à la future Cologne. Et dans la foulée – si l'on peut dire – le chroniqueur donne aussi le nom d'un autre roi de Trèves, qui a encore moins à voir que le premier avec l'évangélisation de Cologne, mais qui a joué, comme lui, un rôle d'éponyme : Magontinus à l'origine de Magonche/Mayence.

Jean avait déjà cité Mayence à plusieurs reprises dans le *Myreur* (I, p. 227 ; 265-266 ; 268 ; 303) sans jamais faire état de son fondateur, dont c'est ici la seule mention. Mais il n'a jamais parlé d'un roi de Trèves nommé Magontinus.

Pour ne pas quitter les rois de Trèves, on précisera qu'il est un peu surprenant de voir Jean attribuer ici la fondation de la future Cologne à un roi de Trèves nommé Agrippinus alors qu'en I, p. 126, il l'avait explicitement attribuée à un roi hongrois :

[I, p. 126] [*Agrippa, c'est Cologne*] En l'an 375 [214 a.C.n.], le premier amachour de Hongrie fonda une cité en Allemagne, qu'il nomma Agrippa, d'après son nom ; elle fut ensuite appelée Cologne, comme vous l'apprendrez.

Mais n'insistons pas et rappelons simplement que dans l'Histoire, le nom « ancien » de Cologne est *Colonia Claudia Ara Agrippinensium*, Agrippine, la femme de Claude, ayant élevé sa ville natale au rang de colonie en l'an 50 de notre ère.

Si ces étymologies sur Cologne ont très peu de choses à voir avec le sujet, celles qui concernent Metz et Toul en ont encore moins.

Les fondateurs fantaisistes que Jean donne à ces deux cités sont des personnages de l'antiquité romaine : Tullus Hostilius, le troisième roi de Rome, attaque et détruit la ville d'Albe, dirigée par le dictateur Mettius Fufétius, qui sera écartelé<sup>10</sup>. Jean connaissait Tullus Hostilius et il avait signalé l'attaque contre Albe (cfr *Myreur*, I, 87 et 88), mais ce passage – un très court résumé de la royauté romaine – était sans rapport avec la ville de Toul. Quant au dictateur albain, Mettius Fufétius, il n'apparaît qu'ici dans le *Myreur*, sérieusement estropié d'ailleurs en Metius Suffitius.

\*

L'autre raison pour laquelle nous avons relevé ce passage est que ces deux cités et leurs étymologies apparaissent dans la tradition hagiographique sur Materne antérieure à Jean. Hériter livre en effet un bref récit où Euchaïre, Valère et Materne, qui ont quitté l'Alsace, parviennent enfin

<sup>10</sup> Sur les rapports conflictuels entre les deux personnages, on pourra voir notamment Tite-Live, I, 26-28.

là où l'apôtre Pierre les avait envoyés, c'est-à-dire à Trèves, présentée comme « la très ancienne ville des Trévires, métropole des trois cités », ces « trois cités » étant chez Hériger, Trèves, Metz et Toul. Les deux dernières sont étroitement liées l'une à l'autre, également au niveau de leur étymologie mythique, comme dans le récit de Jean, mais, chez Hériger, elles sont mises en rapport avec une troisième, qui n'est toutefois pas Cologne, comme chez Jean, mais Trèves.

Voici ce texte :

**[Hériger, ch. 6]** Ils arrivèrent enfin à la très ancienne ville des Trévires, métropole des trois cités. Parmi elles, il y avait *Mediomatricum*, la cité centrale et mère<sup>11</sup>. Les Romains qui partout avaient soumis à leur pouvoir presque tous les peuples, l'avaient appelée Mettis, en mémoire du roi des Albains Mettius Fufétius<sup>12</sup>, – tout comme ils avaient appelé Toul<sup>13</sup> la populeuse cité des Leuques Aulerques<sup>14</sup> en mémoire de Tullus, le troisième roi des Romains, contemporain du même Fufétius, d'abord son allié, puis sa victime, maltraité qu'il fut dans la suite pour avoir rompu un traité. – Cette ville de Metz, pour en revenir à elle, un rayon de l'éclat divin l'avait déjà irradiée, en la personne du bienheureux Clément qui avait été envoyé précédemment dans cette ville par le bienheureux Pierre. Ce Clément, aussitôt arrivé là, au pied des arènes du théâtre parce qu'il n'avait pas obtenu un autre endroit, dédicâça une petite église au nom du bienheureux Pierre, église dans laquelle il convertit au Christ de nombreux adeptes des jeux de scène et de lupanars. **[Ch. 7]** Parce que, comme on vient de le dire, un rayon du vrai soleil avait déjà pénétré la ville de Metz, toute proche de Trèves, les trois hommes ne s'en occupèrent pas et allèrent directement à Trèves.

Laissons-là ces fantaisies étymologiques, qui pourraient avoir pour origine le texte d'Hériger, mais un texte détaché de son contexte primitif, à savoir l'arrivée des missionnaires à Trèves. Dans le passage que nous examinons, il s'agissait du seul Materne qui allait convertir Cologne.

Gagnons maintenant Tongres et, pour aller de Cologne à Tongres, il faut passer par Maastricht.

### C. Maastricht

Dans la présente section du commentaire, il n'a pas encore été question de Maastricht. Cette ville apparaît dans le *Myreur*, en I, p. 523, dans un contexte de fondation d'églises par Materne. On a rencontré plus haut (*supra*, p. 10) la notice où Jean signalait les deux églises que le saint avait fondées à Cologne en 118, « l'une en l'honneur de saint Pierre, qui est aujourd'hui celle de Saint-Victor, et l'autre en l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie, appelée maintenant l'église de Sainte-Cécile. »

<sup>11</sup> Les Médiomatrices (*Mediomatrices*) étaient un peuple de la Gaule Belgique, dont le territoire correspondait *grosso modo* à l'actuel département français de la Moselle. Leur cité était appelée *Divodurum Mediomatricum* (« Forteresse sacrée des *Mediomatrices* »). – Le terme *Mediomatricum* est ici interprété comme un composé de deux mots latins *medius* et *mater*, d'où la glose un peu curieuse de « cité centrale et mère ». C'est la future Metz.

<sup>12</sup> Hériger a estropié le mot en *Mettius Fofeccius*.

<sup>13</sup> Latin *Tullum*.

<sup>14</sup> Les Leuques Aulerques étaient un autre peuple installé au sud des *Mediomatrices*.

À la même page, dans la même série de notices, mais à la date de 119, avant d'envisager à Tongres la fondation d' une « très belle église en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie », Jean signalait :

[I, p. 523] L'an 119, saint Materne fonda une église dans la ville de Maastricht sur la Meuse, en l'honneur de l'apôtre saint Pierre, en un lieu dit « Sur la voie royale ».

Pour expliquer au mieux la présence de Maastricht, nous recourrons à une source extérieure au *Myreur*, déjà présentée et utilisée en partie *supra*, p. 8-9, en l'occurrence un de ces « compléments » apportés par Gilles au texte d'Hériger. Le prieur d'Orval y traitait de l'extension géographique du programme des premiers missionnaires et décrivait, d'une manière plus détaillée que Jean, les réalisations apostoliques de Materne quittant Trèves.

Le lecteur se souviendra du début du texte :

[Gilles d'Orval, ch. 13] Après avoir descendu la Moselle et le Rhin en en longeant les rives, avoir prêché dans les places fortes et les châteaux, et converti partout les chefs des villes et des villages, notamment le seigneur de Bonn, le bienheureux Materne, troisième évêque de la ville de Trèves, arriva à Cologne.

La suite directe décrivait les réalisations de Materne à Cologne. Elle a été commentée plus haut et nous n'y reviendrons pas. Immédiatement après, Gilles poursuivait la description du voyage du saint : d'abord Maastricht,

[Gilles d'Orval, ch. 13] Ensuite, après avoir, en prêchant et en guérissant les malades, traversé villas et bourgs, [Materne] parvint à Maastricht, où il consacra, dans un endroit public appelé *Via Regia*, une église en l'honneur du Dieu Sauveur et du prince des apôtres.

puis Tongres, le point d'arrivée (que l'on examinera *infra*, p. 14ss) :

[Gilles d'Orval, ch. 13] Puis, après avoir exhorté le peuple à la foi, il arriva dans la cité très florissante et très illustre de Tongres [...]. Là il consacra, en bas du palais d'Octavien, une grande église en l'honneur de Marie toujours Vierge, où il installa également son siège. Ce fut la première église de Marie de ce côté des Alpes. (éd. J. Heller, 1880, p. 16-17)

Dans ce « complément » de Gilles d'Orval, le trajet de Materne est donné avec précision. Quittant Trèves pour gagner Cologne, Materne passe par Bonn en descendant la Moselle et le Rhin, puis, une fois à Cologne, il oblique vers l'est pour traverser la Meuse à Maastricht et atteindre Tongres, qui deviendra dorénavant son point d'attache. Maastricht est donc le lieu de passage obligé entre Cologne et Tongres.

Cela dit, en ce qui concerne l'église censée y avoir été fondée, les textes de Gilles et de Jean ne se recouvrent pas exactement : le lieu de la construction est le même des deux côtés (*Via Regia*, « la Rue Royale »), mais les patrons sont différents : Dieu Sauveur et saint Pierre selon Gilles, saint Pierre seul selon Jean. Bref, pour Maastricht aussi, il est difficile de penser que Jean a copié l'addition de Gilles.

On ne quittera toutefois pas Maastricht, sans rappeler au lecteur l'importance de cette ville dans la longue histoire du diocèse de Tongres. On sait qu'après saint Servais (IVE siècle), les évêques de Tongres s'installeront à Maastricht et qu'on parlera d'« évêques de Tongres, siégeant à Maastricht » ou d'« évêques de Maastricht » ou d'évêques de « Tongres-Maastricht »<sup>15</sup>.

Examinons maintenant Tongres, le « terminus » du voyage.

## D. Tongres

Cologne convertie, Materne se tourne vers Tongres, dont le roi est Trécanus<sup>16</sup>. À en juger par la longueur de l'épisode tongrien, il est clair que Jean attache à cette ville beaucoup plus d'importance qu'à Cologne.

### 1. La conversion du roi Trécanus

Nous commencerons par le miracle qui a provoqué la conversion d'un roi, au départ très hostile à l'opération d'évangélisation lancée par Materne.

[I, p. 509-510] [*Conversion de Tongres*] Alors, inspiré par Dieu, saint Materne décida de commencer à prêcher à Tongres. Un grand nombre de gens le suivaient, à cause des beaux exemples et des miracles qu'il réalisait. Beaucoup ne voulaient pas croire, mais il y avait aussi des gens qui croyaient. Il arriva un jour que certains grands seigneurs dirent au roi Trécanus de faire arracher la langue de ce prophète, car [p. 510] cette langue détournait tous ses sujets vers une nouvelle religion. Quand il entendit cela, le roi fut très fâché. Une massue à la main, il se rendit à l'endroit où Materne prêchait. Il commença à s'en prendre aux amis de celui-ci et en tua quarante-neuf. Il fit alors arrêter le saint et lui dit : « Vieillard, tu t'en es pris à nos dieux et à notre religion, tu en mourras, mais d'abord je te couperai la langue qui a trompé mes sujets. »

[*Grand miracle de saint Materne*] Alors le roi prit un couteau et voulut lui couper la langue. Mais Dieu se manifesta par un miracle : le couteau s'échappa de la main du roi, sauta sur l'œil droit du roi et le lui creva. Quand le roi sentit son œil crevé, il fut absolument épouvanté. Et comme il avait peur, Dieu lui inspira d'appeler à grands cris saint Materne en disant : « Saint homme, j'implore ta pitié, veuillez prier ton Dieu de me rendre mon œil, tel que je l'avais avant ; alors je croirai en lui et je me ferai baptiser ». En entendant le roi, saint Materne fut très heureux et, dans sa prière, demanda à Dieu de faire un miracle. Le roi récupéra son œil qui lui fut rapporté et remis en place par un pigeon.

L'histoire est simple et se passe de commentaire. Elle est également racontée en détail dans deux laisses de la *Geste de Liège* (v. 2983-3029), qui contiennent même quelques formules amusantes. On

<sup>15</sup> Cfr *supra*, [Ch. 1](#), p. 8-9, la digression sur l'évêché de Tongres-Maastricht-Liège.

<sup>16</sup> C'était le treizième roi de Tongres, Jean en avait parlé plus haut, en I, p. 498 (pour son accession au trône) et en I, p. 508 (pour son alliance avec le comte de Louvain). On le rencontre parfois sous le nom de Trectanus (A. Servais, *Étude historique et critique sur saint Materne*, 1890, p. 327, citant le vieil *Abrégé de la vie de saint Materne*, de J. Dupont, 1694).

épinglera notamment la manière dont un chevalier tongrien, du nom de *Symons* (comme très souvent, Jean donne des noms à ses personnages<sup>17</sup>), court avertir son roi de ce qui se passe dehors :

2995 En est monteis erant (= immédiatement) en la sale mossue (= remplie de monde ?) :  
 « Sire, dist-il à roy, or vos fault bonne aywe (= aide, action ?) :  
 Cha fours est unc prophete qu'at une cappe vestue,  
 La loy nouvelle preiche -- Jupin (= Jupiter) tout le destrue --,  
 Vo gens par la citeit soy baptise plus drus  
 3000 Que li aiwe ne chait en la Geire de la nuve. »

La comparaison avec les gouttes de pluie qui tombent dans le Geer ne manque pas de saveur.

Manifestement Jean, dans le *Myreur*, a repris le texte de la *Geste* en le dérimant. A-t-il inventé lui-même le miracle ? C'est bien possible. Il ne figure en tout cas ni chez l'hagiographe de la *Vita Eucharri* primitive, ni chez Hériger. Mais on sait que ces textes fondateurs ne donnent aucun détail concret sur l'évangélisation de Tongres. Sur un plan plus général, il sont d'ailleurs très peu précis sur les réalisations de Materne, à Tongres ou ailleurs.

En tout cas, le miracle du couteau et de l'oiseau amène la conversion du roi et de son peuple.

## 2. Les chiffres des conversions à Tongres (*Myreur*, I, p. 510)

Ce miracle donne à Jean une belle occasion de céder à sa passion, presque malade, pour les chiffres. Déjà dans la *Geste* (v. 3038 : *D'hommes y olt XXX milh et de femmes atretant*), les baptisés étaient nombreux, mais le *Myreur* (I, p. 510) avance des chiffres impressionnants, pour ne pas dire hallucinants. On en jugera d'après les deux notices suivantes. La première évalue les effets immédiats du baptême du roi :

[I, p. 510] [*Le roi de Tongres est baptisé par saint Materne - 60.000 baptisés*] Alors le roi se fit baptiser et reçut le nom de Pierre, celui de saint Pierre. Le roi fut sage et loyal, il adopta notre foi et fit proclamer dans un ban qu'il libérerait du servage tout qui se ferait baptiser. Alors tous se firent baptiser : il y eut bien soixante mille hommes et femmes, et autant d'enfants.

la seconde donne le nombre total de baptisés dans toute la population :

[I, p. 510] [*400.845 baptisés à Tongres*] Saint Materne fit en sorte que toute la population de Tongres soit baptisée, jour après jour ; ils furent finalement quatre cent mille huit cent quarante-cinq hommes et femmes. Cela se passa en l'an 110, le 18 avril. La conversion de Tongres se produisit comme je l'ai racontée.

Dans la première des deux notices, Jean a donc repris les chiffres de la *Geste* qu'il a multipliés par deux en y ajoutant un nombre égal d'enfants. La somme ainsi obtenue (120.000 baptêmes) ne semble pourtant pas l'avoir totalement satisfait, puisque la seconde notice envisage un total de

<sup>17</sup> Dans la *Geste*, le roi n'a pas reçu de nom, ce qui n'est pas le cas du chevalier qui vient lui faire rapport. Non seulement il s'appelle *Symons*, mais Jean donne aussi son lieu de naissance : *Symons, unc chevalirs qui fut neies de Cosdrue* (v. 2994). Jean aura toutefois soin de préciser que le roi, lors de son baptême, reçut le nom de Pierre (v. 3031).

400.845 baptisés. Il est vrai que le roi avait promis de « libérer du servage tout qui se ferait baptiser », mais quand même ! Quoi qu'il en soit, cet incitant est mentionné dans la *Geste* et dans le *Myreur*.

### 3. Les conséquences politiques : le roi donne sa ville à Materne

Mais la conversion massive de la population ne doit pas faire oublier les importantes conséquences politiques qu'entraîne celle d'un roi, qui fut, selon les mots du texte, « sage et loyal » : Trécanus offre sa ville à l'évêque.

[I, p. 510] Le roi Pierre appela un jour saint Materne et lui dit : « Seigneur, pour l'amour de Dieu Emmanuel, je vous donne cette cité, belle et bonne, afin que vous et les évêques qui vous succéderont en soient totalement et perpétuellement les seigneurs, tant spirituels que temporels. Durant tout mon règne, vous en serez l'évêque et le maître spirituel, et dorénavant vous et vos successeurs pourrez en convertir les habitants. Sachez que j'ai un fils et trois filles, qui auront, sur mon pays, chacun leur part de souveraineté temporelle. [p. 511] Leur part sera importante car, en deçà de la mer, il n'existe aucun pays plus grand que le mien, excepté l'empire de Rome. Je resterai avec vous, en servant Dieu et la Vierge Marie, sa bienheureuse mère. »<sup>18</sup>

Materne est donc devenu le seigneur spirituel et temporel de Tongres, mais de Tongres seulement, pas de la totalité du royaume, que Trécanus laisse en héritage à son fils et à ses trois filles. Sur cette question, la *Geste de Liège* (v. 3081-3090) donne quelques précisions. Le *Myreur* ne s'étend pas ici sur le sujet, mais il fournira plus loin, en annonçant la mort du roi Pierre (I, p. 514), des informations territoriales plus détaillées sur le royaume. Nous les reproduisons ci-dessous :

[I, p. 514] [*Mort de Pierre, dernier roi de Tongres - Partage du royaume de Tongres*] Cette année-là [114] mourut le roi Pierre de Tongres, qui en fut le dernier roi. Il fit son testament de la manière suivante. Il donna le duché d'Ardenne, qui s'étendait de Trèves jusqu'en Bohême, à Trémus, son fils aîné, qui devait être roi après lui. Il laissa à sa fille Blanchette et à son mari tout le comté d'Osterne, qui s'étendait de l'autre côté de Tongres jusqu'à Trèves. À Émeline, une autre de ses filles, il laissa le duché de Lotringe, qui était vaste, car il s'étendait jusqu'à Reims, en Champagne. À une autre fille encore, nommée Tongrine, il laissa le territoire du Condroz et de la Famenne, qui s'étendait jusqu'à Mézières sur la Meuse : cela englobait tout le pays de Huy, de Moha, de Sedroch, qui est maintenant le comté de Namur, la ville d'Arche et tout le pays de Rendarche, appelé maintenant Dinant. Cela comprenait aussi toute la terre de Walcourt, et tant d'autres pays, que c'en était merveille.

En laissant à de plus compétents que nous en histoire médiévale le soin de commenter pareil texte, nous nous limiterons à quelques observations générales.

### 4. Materne, annonciateur des princes-évêques de Liège ?

Le roi de Tongres apparaît beaucoup plus généreux que le comte Hilaire de Cologne. Celui-ci, après sa conversion, n'avait donné à Materne que le pouvoir spirituel, se réservant le pouvoir temporel. À Cologne, Materne n'était donc qu'un simple évêque, comme à Trèves. Par contre,

<sup>18</sup> Le texte de la *Geste de Liège* (v. 3046 à 3070) donne plus de détails encore.



Trécanus, roi de Tongres, donne également à Materne le pouvoir temporel, non pas sur le royaume entier mais uniquement sur la ville.

La réserve est importante bien sûr, mais il n'empêche que la nouvelle situation de Materne à Tongres se rapproche davantage, sans toutefois l'atteindre, de celle d'un « prince-évêque », terme totalement anachronique bien sûr pour le II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Peut-on penser que Jean, en décrivant cette situation, a eu, présente à l'esprit, l'image de la principauté de Liège à partir de 985 ? Un fait en tout cas est frappant : notre étude de la tradition hagiographique de Materne n'a révélé, concernant les rapports de ce dernier avec le pouvoir en place à Cologne et à Tongres, aucun texte antérieur sur lequel Jean aurait pu construire les notices dont il fait état ici. Il est probable qu'il les a lui-même conçues et mises au point.

### 5. Le précédent de Constantin

Il est vrai que Jean avait devant lui un schéma qui aurait pu également l'influencer. La cession de Tongres par son roi à l'évêque Materne évoque en effet les conventions que conclurent, selon toute une tradition que suit Jean d'Outremeuse (*Myreur*, II, p. 57), le pape Sylvestre et l'empereur Constantin. L'empereur n'avait-il pas lui aussi « donné » Rome au pape ?

[II, p. 57] [*Constantin donne Rome en héritage à saint Sylvestre et aux autres papes*] Quand l'empereur Constantin fut revenu dans son palais de Rome, il convoqua le pape Sylvestre et ses cardinaux. Et là, en leur présence, il donna la ville de Rome en héritage à Dieu, à l'Église, à saint Sylvestre et à tous ses successeurs. Il dit que sa volonté était que Rome leur appartienne pour toujours, sans révocation possible. C'est ainsi que la ville de Rome fut léguée à l'Église.

### 6. Le roi de Tongres avait offert aussi son trésor à Materne

Pour rester dans le domaine des cessions et des cadeaux, on terminera par un détail concernant le trésor du roi de Tongres.

Le *Myreur* ne précise pas la chose ici mais, selon la *Geste* (v. 3060-3061), le roi de Tongres avait également donné à Materne son trésor pour l'aider à construire des églises et des chapelles (*Mon tresors avereis, jà n'en seray rebelle / Por faire edifiier englises et capelle*). Jean n'a pas oublié ce motif, qu'il réutilisera plus loin dans le *Myreur* (I, p. 528) en racontant l'épisode cinacien (cfr *infra*, [Ch. 6](#), p. 23-24)<sup>19</sup>.

<sup>19</sup> La question du financement sera aussi évoquée rapidement, en *Myreur*, I, p. 525, lors de la construction par Materne de Notre-Dame de Huy (cfr *infra*, [Ch. 6](#), p. 6).

## E. Materne, trois fois évêque

### 1. Materne célèbre l'office le même jour dans ses trois évêchés

Ainsi donc, Materne, déjà évêque de Trèves et de Cologne, est aussi évêque de Tongres. À l'époque de Jean, le motif du triple épiscopat était loin d'être une nouveauté dans l'hagiographie. Le chroniqueur n'a fait que le reprendre à ses prédécesseurs, mais il n'était apparu qu'au terme d'une assez longue évolution que nous avons rappelée au début de la présente section.

Nous ne reviendrons sur ce triple épiscopat que pour évoquer un motif qui apparaît pour la première fois dans la *Geste des Trévires* comme son illustration et son symbole : celui d'un office important, en l'occurrence la messe de Pâques, célébré par Materne le même jour dans les trois villes dont il est évêque<sup>20</sup>.

Le ms. BR 3155 (*codex signatus* 2493-98), présenté *supra*, dans le présent chapitre (p. 4-6), évoquait aussi la cérémonie symbolique des trois messes, après avoir mentionné l'extension géographique de l'apostolat de Materne quittant Trèves pour gagner Cologne puis Tongres. Il s'agissait de l'office de Noël :

**[Vita Euchari II = ms. BR 3155]** Alors, à la suite d'une révélation divine, il [Materne] se rendit dans deux cités voisines, à Agrippina, c'est-à-dire Cologne, et à Tongres, appelée Octavia. Prêt à les affronter, le bienheureux évêque Materne, armé de l'étendard de la Croix et désireux de mourir pour le Christ, s'exposa aux haines et aux épées de tous. Mais finalement, après avoir subi nombre de persécutions de la part des pontifes idolâtres, il convertit toute la population au Christ, grâce au poids de la vérité et à l'éclat des miracles du ciel. Et lorsque le bienheureux Materne eut ramené à la foi les habitants d'Agrippina et de Tongres, il dirigea comme évêque les trois cités de Trèves, de Cologne et de Tongres. On rapporte que, conduit miraculeusement par un ange, il célébra dans chacune d'elles, le même jour à la Noël, l'office de la messe de la Nativité du Seigneur.

Jean situe lui aussi l'événement à la Noël, avec une variante intéressante – l'intervention des anges – qui en souligne le caractère miraculeux :

**[I, p. 523]** *[Grand miracle de saint Materne]* Cette année-là [118], le jour de la Nativité de Notre-Seigneur – d'autres écrivent le jour de la Pentecôte –, saint Materne fut transporté par les anges dans les trois églises dont il était évêque, c'est-à-dire Trèves, Cologne et Tongres. Il y célébra l'office divin avec une grande dévotion et très saintement.

Jean, qui songe à l'office de Noël, précise que d'autres auteurs mentionnent la Pentecôte mais il ne fait pas allusion à la fête de Pâques, choisie par le rédacteur de la *Geste des Trévires*. Manifestement plusieurs récits circulaient avec des variations sur la date !

<sup>20</sup> Cfr *Gesta Treverorum*, ch. 15 : « Après le décès de Valère, le bienheureux Materne reçut la charge pontificale et pendant 40 ans il multiplia fidèlement les talents qui lui avaient été confiés. Il convertit à la foi dans le Christ les habitants de Tongres et de Cologne et avec le titre de pontife dirigea ces trois cités, dans chacune desquelles, rapporte-t-on, il célébra le saint office le jour de Pâques. »

Quoi qu'il en soit, pour le triple épiscopat de Materne ainsi que pour le don d'ubiquité dont il semble bénéficier comme évêque, Jean s'est largement inspiré de la tradition et n'a pas innové.

## 2. Les fondations d'églises

Un évêque se doit de prêcher, de convertir, de baptiser et aussi de fonder des églises.

La prochaine section de notre commentaire examinera en détail la grande tournée entreprise par Materne dans son « évêché-royaume » de Tongres où se multiplieront les fondations. Mais dans les pages précédentes, Jean en avait déjà enregistré plusieurs qu'il attribuait à Materne et, dans un cas seulement, au roi Pierre. Elles concernaient Trèves, Cologne et Maastricht.

Le lecteur les trouvera rassemblées ci-dessous, par ordre chronologique. Il se souviendra des commentaires partiels auxquels ont donné lieu plusieurs d'entre elles. Il se souviendra aussi qu'il n'a pas été possible de les mettre en rapport précis avec des textes antérieurs, notamment avec ceux de Gilles d'Orval.

**[I, p. 500]** En avril de l'an 101, Materne, évêque de **Trèves**, fonda dans cette ville une église en l'honneur de l'apôtre saint Pierre. [...]

**[I, p. 511]** Le roi Pierre, dès le mois de juin, commença à construire [à **Cologne**] une très belle église en l'honneur de saint Pierre, son parrain ; elle fut achevée en l'an 114. Saint Materne en construisit aussitôt une autre, en l'honneur de ses prédécesseurs, saint Euchaïre et saint Valère, près du Marché, au lieu-dit « Sur le haut ». [...]

**[I, p. 523]** Cette année-là [118], saint Materne, premier évêque de Cologne et de Tongres, et troisième évêque de Trèves, fonda deux églises dans la ville de **Cologne** : l'une en l'honneur de saint Pierre, qui est aujourd'hui celle de Saint-Victor, et l'autre en l'honneur de Dieu et de la Vierge Marie, appelée maintenant l'église de Sainte-Cécile. [...]

**[I, p. 523]** L'an 119, saint Materne fonda une église dans la ville de **Maastricht** sur la Meuse, en l'honneur de l'apôtre saint Pierre, en un lieu dit « Sur la voie royale ». Cette année-là encore, saint Materne commença à édifier dans la cité de **Tongres** une très belle église en l'honneur de la benoîte Vierge Marie. On trouve dans les textes qu'elle fut la première à être fondée dans **[p. 524]** ces contrées en l'honneur de la Vierge Marie. Et il est vrai que les églises fondées par saint Materne dans la ville et le diocèse de Tongres furent toutes, sauf deux ou trois, consacrées surtout à la Vierge Marie.

Pour Tongres aussi, en ce qui concerne les fondations d'église, la correspondance avec Gilles d'Orval n'est que partielle. Selon Gilles, Materne, dès son arrivée à Tongres, consacre « une grande église en l'honneur de Marie toujours Vierge, où il installe son siège », l'auteur faisant remarquer que ce fut « la première église de Marie de ce côté des Alpes ». Selon Jean (*Myreur*, I, p. 523), en 119, « saint Materne commença à édifier dans la cité de Tongres une très belle église en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie », sans évoquer l'installation de son siège. Les deux auteurs tiennent toutefois à souligner la dévotion spéciale de Materne à l'égard de la Vierge Marie (I, p. 524, cité plus haut). Cette dernière donnée apparaîtra clairement dans le récit de la tournée apostolique.

\*

On en restera là. En ce qui concerne le texte de Gilles d'Orval, il s'agissait pour nous d'attirer l'attention sur les correspondances finalement assez faibles entre les deux auteurs et le peu de

conclusions sûres qu'elles permettent de tirer. Il s'agissait aussi plus largement de rappeler ce que la tradition disait, avant Jean, sur le trajet qui avait mené Materne de Trèves, à Cologne, puis à Tongres via Maastricht. En ce qui concerne l'itinéraire Trèves-Cologne-Maastricht-Tongres, elle était plus détaillée et plus explicite que ne l'était Jean. Si ce dernier en a eu connaissance, on n'a pas l'impression qu'il s'en soit beaucoup inspiré.

Sur un motif en tout cas, l'originalité du chroniqueur par rapport à la tradition antérieure semble claire : il s'agit du pouvoir politique que le roi de Tongres confère à Materne. Il est difficile de ne pas y voir l'influence de la situation que connaissait le chroniqueur à son époque : Liège avait à sa tête un prince-évêque, cumulant le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel.

\*

Ainsi donc Materne, déjà évêque de Trèves et de Cologne, est désormais solidement installé à Tongres. De là, il va pouvoir rayonner et explorer son diocèse. Il est temps désormais de passer à l'étape cinquième étape de notre commentaire. Il porte sur la tournée apostolique que Materne entreprend dans son nouvel « évêché-royaume » de Tongres.

[\[Suite\]](#)

[\[Précédent\]](#)